



Fiche Inscription Stages Angers SCO



Coordonnées

Nom de l'enfant : Prénom de l'enfant :

Acompte de :

Versé le :

Date de naissance : Numéro de téléphone :

Ventilé en caisse :

Adresse mail :

Reste à payer :

Choix de la formule (-10% si votre enfant est licencié FFF ; -15% si votre enfant est inscrit à l'Académie Angers SCO Footsal 2025/2026) :

Baby demi-journée - **100€** Ados demi-journée - **155€** Ados journée complète - **255€**

Période du stage :

Autorisations

Je soussigné(e), Monsieur ou Madame AUTORISE :

Mon enfant : à participer au Stage Angers SCO Footsal.

Du : / / Au : / /

J'autorise :

L'organisateur à utiliser des images, photos et vidéos de mon enfant à des fins pédagogiques, publicitaires ou informatives susceptibles d'être utilisées librement et gracieusement dans des supports ultérieurs ou sur le site internet d'ANGERS SCO.

L'organisateur à conduire mon enfant dans un véhicule d'ANGERS SCO ou un véhicule privé en cas de besoin et dégage l'organisateur de toute responsabilité. (obligatoire pour l'entraînement des professionnels)

L'organisateur à donner en mon lieu et ma place, toute autorisation nécessaire pour tout acte opératoire et d'anesthésie qui serait décidé par le corps médical dans le cas où mon enfant serait victime d'un accident.

Déclare avoir pris connaissance du prix du stage et m'engage à verser la somme convenue.

À la fin de la journée de stage, à défaut de venir personnellement chercher mon enfant, j'autorise :

Madame ou Monsieur à venir récupérer mon enfant.
 Mon enfant mineur à rentrer chez lui par ses propres moyens.

Merci de préciser toute(s) forme(s) d'allergie(s) ou traitement médical :

Je refuse de recevoir des informations, des offres et des services d'ANGERS SCO.
Conformément à la loi informatique et liberté, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Conditions générales et charte Angers SCO Footsal

· Il est fortement recommandé de ne pas apporter d'objets de valeur. L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou dommage d'objets qui ne lui auraient pas été confiés.

· La direction a toute autorité pour renvoyer quiconque aurait été convaincu d'une conduite incompatible avec la vie du complexe (vol, violence verbale ou physique). Les frais éventuellement engendrés par ce renvoi seront à la charge des parents ou du responsable légal de l'enfant. Le non-respect de ces règles entraînera le renvoi immédiat de tout contrevenant.

· Dans le cas d'une négligence ou faute de sa part, Angers SCO Footsal est couvert par le biais d'une assurance « responsabilité civile ». Tout autre incident doit être couvert par l'assurance personnelle de l'usager.

· Attention, l'accès aux terrains et aux cours se fait seulement 5 minutes avant le début de la séance. Vous devez impérativement vous trouver 5 à 10 minutes avant la fin des cours pour récupérer l'enfant. De plus, sur la durée des stages, aucun accès aux terrains pour les parents ne sera autorisé. L'organisation se réserve le droit de vous demander d'attendre la fin de la journée.

Fait à : , le : / /

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"